

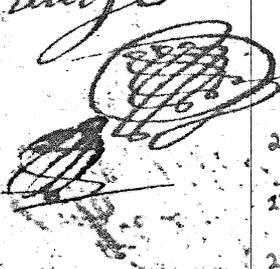
no 100
D'Orléans
Expédie

Pardevant Les Notaires Royaux De la ville Et jurisdiction Royale de Montreal

Residants sous lequel fut present Jean Goy
Cuy nous a permis de vendre a la Coste
et de Present en
Ceste dite ville

Lequel a reconnu son service et par les
presentes se engage a faire en un an
et Compagnie de Negocians et
Bois en de Ceste dite ville
S'occupant a ce present et acceptant
pour sa premiere acquisition par lui de Ceste ville
dans un fait charge de marchandises de l'ancien et
Candeur jusqu'au port de ce qu'il lui en a
ou l'innocence de celui et en vendra Ceste dite annue
avec les pouvoirs ordinaires avoir sing pendant toutes
les d'elles estant au dit lieu des fait de marchand
dise peltres au vres et un autre cherche le profit du
dit lieu Eviter sordouge et les avertis sel vent

transcription
en ce que
duoje



a sa souverainance obeir en tout ce qui luy sera
Commande de licite honneste et en fait faire tout ce
que peut et doit faire un bon marchand engage
voy a que nous pourvois qu'il le dit service
e. ou les peines ordinaires et de perdre ces
gages Cest engagement ainsi fait pour de deux
Cours Livres de ce que fait de deux
Livres et argent et six cents
et de la livre de marchandises



Engagement de Jean Baptiste Vanier à François Auger
pour aller au poste de Michilimakinac

7 juin 1743

Notaire : François Simonet (1737-1778), Montréal

- 1) Par devant Les Notaires Royaux
- 2) De la ville Et jurisdiction Royale demontrealy
- 3) Residants soussignez fut present Jean Bap^{te} (Baptiste)
- 4) (mot barré) vannier _____ demeurant a la Coste St
- 5) Michel et des Present en ____
- 6) Cette ditte ville
- 7) Lequel a Reconnut et Confessé sestre engagé et par Ces
- 8) presentes sengage a S^r (Sieur) francois auger
- 9) et compagnie negociant et
- 10) Bourgeois de Cette ditte ville y
- 11) demeurant a ce present et ce acceptant
- 12) pour a sa premiere requisition partir de Cette ville
- 13) dans un canot charge demarchandises aider alemener et
- 14) Conduire jusqu'au poste de Michilimakinac
- 15) oi limite Dicheluyet en redesendre Cette _____ annee
- 16) avec le Convoys ordinaire avoir soing pendant toutes
- 17) les _____ estaist ausdit Lieux des Canot Marchan
- 18) dises pelterie vivres et ustancille chercher le profit du
- 19) dit Sieur Eviter _____ et les avertir sil vient
- 20) a sa connoissance abeir en tout ce qui luy cera
- 21) Commandé de licitte Et honneste et fin faire tout ce
- 22) que peut et doit faire un bon et fidele Engagé
- 23) voyageur sans pouvoir quitter le dit cervice
- 24) sous les peines des ordonnances et deperdre ces
- 25) gages Cet Engagement ainsy fit _____ pour de Deux
- 26) Cent Livres scavoir Cent trente
- 27) Livres en argent (En marge : ayant cours en ce pays) et soixante
- 28) et dix Livres en marchandise

- 29) au prix de l'argent Contant
- 30) Et de plus une Chemise de Cotton
- 31) que le dit Sieur auger et compagnie promet et s'oblige
- 32) Bailler et payer audit Engagé pour ses gages et salaire
- 33) Sitos (aussitôt) l'arrivée dudit engagé en Cette ville en _____
- 34) Le ____ et mentionné et ces présente
- 35) _____ de tous Despens Domages et interest Car
- 36) ainsy son souvenu chacun endroit son & C (Ce) promettant
- 37) & Ce obligéant & Ce Renonceant & Ce
- 38) fait Et passé audit montreal Estude de
- 39) francois Sieur augé _____ desdits No^{res} (notaires) soussigné
- 40) Lan Mil sept Cens Quarante ~~Le sept~~ (2 mots barrés) trois
- 41) le sept^e (le septième) Jour de Juin avant midy et
- 42) ont signes à l'exception dudit
- 43) Engagé sus nommé lequel a déclaré
- 44) ne scavoit Ecrire ni signe de
- 45) Ce Enquis lecture faite suivant
- 46) lord^{ce} (l'ordonnance) Trois nots rayes sont
- 47) nuls

f. augé et Compagnie

DanréDeBlanzzy

f. Simonnet ____